



1 rue des Arquebusiers  
67000 STRASBOURG  
France  
Tél : +33 (0)3 88 15 45 50  
Fax : +33 (0)3 88 37 00 39  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## INITIATIVE STRASBOURG

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

## **INITIATIVE STRASBOURG**

Association

Registre des associations du T.I. de Strasbourg Volume LXXVII n° 112

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'association,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INITIATIVE STRASBOURG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Note « *6. Compte de résultat par destination* » concernant la distinction du résultat entre le résultat du fonctionnement et le résultat de la gestion du fonds de prêts.

Nous nous sommes assurés de la bonne application des règles et méthodes comptables ci-dessus et de leur correcte présentation dans l'annexe.

- Tableau « *Variation des Fonds propres* » concernant notamment l'affectation du résultat de l'exercice précédent, en détaillant les pertes cumulées sur prêts ainsi que les provisions sur prêts.

Nous avons vérifié le correct traitement comptable de cette affectation, ainsi que sa présentation appropriée dans l'annexe.

- Nous nous sommes également assurés de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes,

Mazars

Strasbourg, le 27 mai 2024



Gilles CONTESSE

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	8 558	8 558		1 124	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.	231		231	228	
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	2 247 763	63 035	2 184 728	2 243 125	
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>2 256 552</b>	<b>71 593</b>	<b>2 184 959</b>	<b>2 244 477</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	42 265		42 265	28 828	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	656 402		656 402	742 194	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	77		77	4 667
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>698 744</b>		<b>698 744</b>	<b>775 689</b>
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecarts de conversion actif ( V )				
	<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>2 955 296</b>	<b>71 593</b>	<b>2 883 703</b>	<b>3 020 166</b>
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			834 440	862 245
	(3) dont à plus d'un an				

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	1 015 741	999 030
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	594 265	630 000
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	107 770	
Autres			
Report à nouveau		79 198	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	2 903	9 548	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>1 720 679</b>	<b>1 717 776</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>1 720 679</b>	<b>1 717 776</b>
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>		
Provisions	Provisions pour risques	3 400	
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>	<b>3 400</b>	
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	204 569	325 922
	Emprunts et dettes financières divers	930 734	954 307
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 388	2 986
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	12 111	12 846
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	5 822	6 329	
Produits constatés d'avance			
	<b>Total des dettes</b>	<b>1 159 624</b>	<b>1 302 390</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 883 703</b>	<b>3 020 166</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 902,50	9 548,25
	(1) Dont à moins d'un an	1 078 140	502 044
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	450	483

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	5 090	2 650
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	154 050	128 256
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats	12 740	5 410
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	7 890	34 047
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	16 475	17 538	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	15 553	16 002	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>211 798</b>	<b>203 902</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	30 008	26 117
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	59	803
	Salaires et traitements	117 845	116 723
	Charges sociales	33 750	37 737
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 124	1 162
	Dotation aux provisions	3 400	
Reports en fonds dédiés			
Autres charges			
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>186 185</b>	<b>182 542</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>25 614</b>	<b>21 360</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		25 614	21 360
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	33 644	42 698
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	67 176	52 101
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>100 820</b>	<b>94 799</b>
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	49 254	37 992
	Intérêts et charges assimilées	74 607	75 831
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>		<b>123 862</b>	<b>113 824</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(23 042)</b>	<b>(19 024)</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>2 572</b>	<b>2 336</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	331	8 312
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>331</b>	<b>8 312</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		1 100
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>			<b>1 100</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>331</b>	<b>7 212</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>312 949</b>	<b>307 014</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>310 046</b>	<b>297 466</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>2 903</b>	<b>9 548</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature		6 012	9 979
Bénévolat		145 093	105 407
<b>TOTAL</b>		<b>151 105</b>	<b>115 386</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		6 012	9 979
Prestations			
Personnel bénévole		145 093	105 407
<b>TOTAL</b>		<b>151 105</b>	<b>115 386</b>

# Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **2 883 703** euros.
  
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
  - un total produits de **312 949** euros,
  - un total charges de **310 046** euros,
  
  - dégage un résultat de **2 903** euros.

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**,
- finit le **31/12/2023**,
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux ) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

## 1. Informations générales

Créé en février 1999 sous l'impulsion des acteurs économiques et politiques de la Région de Strasbourg qui ont mis les moyens financiers et humains nécessaires pour construire cet outil destiné à aider les créateurs et repreneurs de petites entreprises, la plateforme alors nommée **CAP CREATION INITIATIVE**, s'est raliée au mouvement national France Initiative - premier réseau associatif de financement et d'accompagnement de la création/reprise d'entreprises en France.

Elle intervient sur tous types de projet de création, reprise, primo-développement d'entreprises, tous secteurs confondus en dehors des activités de conseils, artisans taxi, activités intermédiaires, activités agricoles, création par reprise d'actifs en liquidation de biens ou en redressement judiciaire. Son action concerne Strasbourg et l'Eurométropole.

Nos aides consistent en un prêt sans intérêt et sans garantie, un accompagnement par un chef d'entreprise expérimenté et un suivi pendant les premières années d'activité.

### Evènements post-clôture

Néant.

# Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

## 2. Evènements significatifs et faits caractéristiques

Aucun évènement significatif sur l'exercice comptable de l'année 2023.

## 3. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et au règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### 3.1 Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

### 3.2 Amortissements et dépréciations de l'actif

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

# Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Les durées d'amortissements retenues sont :

- Agencements, aménagements et installations : 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 5 ans

### 3.3 Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont composées des prêts accordés aux créateurs d'entreprises qui sont enregistrés à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée pour les prêts présentant un risque d'irrécouvrabilité. L'évaluation de la provision est calculée suite à l'analyse de chacun des prêts présentant des impayés. Les taux de dépréciation des prêts appliquée sont de 30 %, 50 % ou 100 % en fonction de l'analyse individuelle de chaque dossier.

Les pertes définitives sur prêt d'honneur sont constatées dès lors que l'ensemble des recours possibles a été exercé. La totalité du solde de prêt est comptabilisé en charges financières. La garantie BPI reçue en contrepartie de la perte est comptabilisée en produit financier.

Sur l'exercice 2023 :

99 prêts ont été accordés pour un montant total de 897 500 euros.

Les remboursements de prêts sur l'exercice ont atteints 863 285,07 euros contre 924 343,54 euros en 2022.

Au 31 décembre 2023 l'en-cours des prêts s'élève à 2 247 763 euros.

Le montant des pertes sur prêts d'honneurs est de 74 157 euros au titre de l'exercice. En contrepartie l'association a perçu 33 432 euros au titre de la garantie BPI.

### 3.4 Créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

### 3.5 Trésorerie

La trésorerie au 31.12.2023 se décompose de la manière suivante :

- Disponibilités pour le fonctionnement est l'accompagnement : 53 836,42 euros
- Disponibilités du fonds de prêts : 602 565,28 euros

# Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

## 3.5 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

## 3.6 Indemnité de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

## 3.7 Cotisations

L'association procède à la comptabilisation de ses cotisations lors du paiement de celles-ci.

## 3.8 Contributions volontaires

Conformément au règlement comptable, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

### a / Prestation en nature

Les prestations en nature d'un montant de 6 012 € inscrites en deuxième partie du compte de résultat correspondent à des mises à disposition de locaux et de salles de réunion.

Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix du marché. Par prudence les coûts minimaux ont été retenus.

### b/ Bénévolat

# Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Le bénévolat au sein du réseau Initiative France est valorisé à hauteur de 50 euros de l'heure. Il correspond à un salaire de 4500 € brut, chargé à 45 % de charges patronales, sur une moyenne de 1575 heures travaillées par an.

Considéré sous l'angle de l'expérience et l'expertise apportée par les bénévoles, il correspond aussi à 50 % du coût horaire d'un consultant senior.

Sur l'exercice 2023, l'association a bénéficié de 2 901 heures de bénévolat soit 145 093 euros.

Le bénévolat correspond pour l'essentiel au parrainage, au comité d'agrément et au temps consacré à la gestion.

## 4. Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'a eu lieu sur l'exercice.

## 5. Fonds associatifs

Les ressources de fonds de prêts octroyées par les financeurs sont enregistrées dans les comptes d'apports, apports différenciés avec ou sans droit de reprise selon les obligations conventionnelles liées à ces apports.

Le fonds associatif varie aussi chaque année en fonction du résultat du fonds de prêt de l'exercice. L'imputation du résultat sur fonds de prêt au fonds associatif relève d'une décision de l'assemblée générale ordinaire de l'association.

Le résultat sur fonds de prêt est imputé dans les comptes spécifiques et réparti en pourcentage des apports entre apports avec ou sans droit de reprise.

Au 31.12.2023 les apports sur fonds de prêts se répartissent ainsi :

- Apport sans droit de reprise : 1 015 740,79 euros

- Apport avec droit de reprise : 600 000 euros

Les fonds propres de fonctionnement sont de 107 770,11 euros.

# Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

## 6. Compte de résultat par destination

	fonctionnement	gestion du fonds	TOTAL		fonctionnement	gestion du fonds
<b>CHARGES</b>				<b>PRODUITS</b>		
Achats et autres charges	690,34		690,34	Prestations		
Services extérieurs	2 589,00		2 589,00	Subventions	154 050,00	
Autres services extérieurs	26 728,37		26 728,37	Cotisations	5 090,00	
Impôts et taxes	58,76		58,76	Dons et mécénat	12 740,00	
Salaires et charges sociales	151 594,38		151 594,38	Repr.provisions/transf.charges	16 475,00	
Dotations aux amortissements	1 123,69		1 123,69	Autres produits divers	15 553,09	
Dotation aux provisions	3 400,00		3 400,00	Contributions financières	7 890,00	
Autres charges						
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>186 184,54</b>	<b>0</b>	<b>186 184,54</b>	<b>Total prod. d'exploitation</b>	<b>211 798,09</b>	<b>0</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>25 613,55</b>	<b>0</b>	<b>25 613,55</b>			
Charges financières		450,34	450,34	Produits financiers		33
Dotation/dépréciations PH		49 254,30	49 254,30	Reprises/dépréciation PH		644,23
Pertes/PH <i>(réserves pour autre détail)</i>		74 156,96	74 156,96			67
<b>Résultat financier</b>	<b>0</b>	<b>- 23 041,71</b>	<b>- 23 041,71</b>			175,66
Charges sur exerc. antérieurs				Produits sur exerc. antérieurs		
Divers				QP subv. investissement		
Autres charges exceptionnelles <i>(réserves pour autre détail)</i>				Autres produits exceptionnels	330,66	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>330,66</b>	<b>0</b>	<b>330,66</b>			
Engagement de fonds dédiés				Reprise de fonds dédiés		
Impôt / sociétés						
<b>TOTAL des charges</b>	<b>186 184,54</b>	<b>123 861,60</b>	<b>312 948,64</b>	<b>TOTAL des produits</b>	<b>212 128,75</b>	<b>100 819,89</b>
<b>Résultat net</b>	<b>25 944,21</b>	<b>- 23 041,71</b>	<b>2 902,50</b>			

# Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

## 7- Engagements donnés et reçus

### a/ engagements donnés

Les prêts d'honneur accordés sur l'exercice par les comités d'agrément mais non encore actés à la clôture de l'exercice sont indiqués en engagements hors bilan dans les comptes annuels pour un montant de 350 000 € contre 342 500 € au 31 12 2022.

Ces prêts seront décaissés sur l'exercice suivant à condition que les porteurs de projets obtiennent un emprunt bancaire dans les 6 mois de l'accord donné par le comité d'agrément.

Le montant des prêts accordés non décaissés au 31.12.2023 est de 350 000 euros.

### b/ engagements reçus

Ces prêts bénéficient de 2 types de garantie :

- une garantie BPI pour couvrir les risques de défaillance à hauteur de 70 % (voire 50 %) du capital restant du à rembourser ;

- une garantie souscrite auprès de GROUPAMA pour couvrir le risque décès - invalidité.

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	1 208					1 208
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	7 350					7 350
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>8 558</b>					<b>8 558</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence	228		3			231
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 324 082		786 966		863 285	2 247 763
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 324 310</b>		<b>786 969</b>		<b>863 285</b>	<b>2 247 994</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 332 868</b>		<b>786 969</b>		<b>863 285</b>	<b>2 256 552</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	1 208			1 208
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	6 226	1 124		7 350	
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>7 434</b>	<b>1 124</b>		<b>8 558</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>7 434</b>	<b>1 124</b>		<b>8 558</b>

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres		3 400		3 400	
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>3 400</b>		<b>3 400</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>legs ou donations</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>	80 957	49 254	67 176	63 035
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>80 957</b>	<b>49 254</b>	<b>67 176</b>	<b>63 035</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>80 957</b>	<b>52 654</b>	<b>67 176</b>	<b>66 435</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		3 400 49 254	67 176	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

# Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>42 265</b>
<b>Autres créances</b>		<b>42 265</b>
<i>PRODUITS A RECEVOIR ORGANISMES SOCI</i>	1 453	
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	40 812	

# Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	2 247 763	834 440	1 413 323
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 453	1 453	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	40 812	40 812		
Charges constatées d'avance	77	77		
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>2 290 106</b>	<b>876 782</b>	<b>1 413 323</b>
	Prêts accordés en cours d'exercice	897 500		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	863 285		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	450	450		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	204 118	122 634	81 484	
	Emprunts et dettes financières divers	930 734	930 734		
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 388	6 388		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	4 192	4 192		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 903	7 903		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	17	17		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	5 822	5 822		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>1 159 624</b>	<b>1 078 140</b>	<b>81 484</b>	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	120 633			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

# Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>15 307</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>1 487</b>
<i>Int.courus / emp.ets crédit</i>	1 037	
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	450	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>6 388</b>
<i>FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES</i>	6 388	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>5 445</b>
<i>PERSONNEL CHARGES A PAYER</i>	4 192	
<i>ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER</i>	1 254	
<b>Autres dettes</b>		<b>1 987</b>
<i>CHARGES A PAYER</i>	1 987	

## Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	999 030	(13 289)	30 000		1 015 741
Fonds propres avec droit de reprise	630 000	(5 738)	(30 000)	(3)	594 265
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité			186 968	79 198	107 770
Autres réserves		28 575		28 575	
Report à nouveau	79 198			79 198	
Excédent ou déficit de l'exercice	9 548	(9 548)	2 903		2 903
<b>Situation nette</b>	<b>1 717 776</b>		<b>189 870</b>	<b>186 967</b>	<b>1 720 679</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>1 717 776</b>		<b>189 870</b>	<b>186 967</b>	<b>1 720 679</b>

L'affectation du résultat de l'exercice 2022 de 9 548 euros a été affectée conformément à la décision de l'assemblée générale :

- en perte sur prêt sans droit de reprise pour - 23 148 euros
- en perte sur prêt avec droit de reprise pour - 9 987 euros
- en provision sur prêt sans droit de reprise pour 9 855 euros
- en perte sur prêt pour - 9 548 euros
- en provision sur prêt avec droit de reprise pour 4 253 euros
- en autres réserves pour 28 575 euros

En complément de l'affectation de résultat il a été procédé à un reclassement du report à nouveau en réserve et de l'affectation de 19 000 euros du compte pertes sur prêts en provision sur prêts.

# Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			77
Stock de tickets restaurants		77	
Nom du domaine internet			
Signature Chambersign			
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			77

--

# Concours publics et subventions

31/12/2023

Etat exprimé en euros

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
<b>Concours publics et subventions</b>						
Concours publics						
Subventions d'exploitation			154 050			154 050
Subventions d'investissement						
<b>TOTAL</b>			<b>154 050</b>			<b>154 050</b>

# Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature Mise à disposition de salle	6 012	9 979
Bénévolat Heures de bénévolat	145 093	105 407
	145 093	105 407
<b>Total</b>	<b>151 105</b>	<b>115 386</b>

Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens Mise à disposition de salle	6 012	9 979
Prestations	6 012	9 979
Personnel bénévole Heures de bénévolat	145 093	105 407
	145 093	105 407
<b>Total</b>	<b>151 105</b>	<b>115 386</b>